



POLITIQUE DE SECURITE DE L'INFORMATION

Enoncé de la politique

Le secteur pétrolier et gazier apporte une contribution essentielle à l'économie tunisienne et à la sécurité et au bien-être des Tunisiens, Ainsi la cybersécurité de ce secteur est importante pour la sécurité nationale. Ce secteur est confronté à d'importants défis en matière de cybersécurité et exposé à de nombreux cyber risques alors qu'il adopte la transformation numérique.

Consciente des défis et des risques inhérents et pour renforcer sa position comme leader dans la commercialisation des produits pétroliers et de leurs dérivés pour une expérience client unique, la Société Nationale de Distribution des Pétroles (SNDP) élabore une politique de sécurité de l'information en concertation avec toutes les parties intéressées.

L'objectif de cette politique est de définir le cadre de sécurité de l'information, visant ainsi à garantir la robustesse et la pérennité du système d'information, assurer la continuité de ses activités, limiter les incidents de sécurité et à faire face aux menaces émergentes.

Cette politique repose sur un système de management de la sécurité de l'information (SMSI) et adopte une approche d'amélioration continue pour évaluer, contrôler et gérer les risques associés à la sécurité de l'information.

Objectifs

La politique de sécurité de l'information vise à garantir :

- **La confidentialité de l'information,**
- **L'intégrité de l'information,**
- **La disponibilité de l'information,**
- **La traçabilité,**
- **La protection des données clients,**
- **La conformité aux exigences légales et réglementaires.**

Ces éléments clés contribuent à la réalisation de sa mission et de ses objectifs métier.

Atteindre ces objectifs nécessite :

- La conformité avec cette politique à tous les niveaux
- La maîtrise des risques et des aspects de sécurité liés aux activités,
- L'analyse des dysfonctionnements et les retours des parties intéressées.

Pour ce faire, La SNDP entreprend toutes les démarches nécessaires pour améliorer continuellement son système de management de la sécurité de l'information conformément à la norme ISO 27001.

Domaine d'application

La politique de sécurité de l'information s'applique à toute personne ou organisation en relation avec la SNDP.

Nos engagements

La Direction Générale ainsi que l'ensemble des managers de la SNDP s'engagent à mener, à soutenir et à examiner cette politique et ses objectifs et à améliorer en permanence son système de management de la sécurité de l'information. La direction générale s'engage aussi à satisfaire les exigences applicables en matière de sécurité de l'information y compris les exigences légales et réglementaires et les exigences contractuelles.

La Direction Générale invite tout le personnel à appliquer toutes les consignes définies dans cette politique.

La Direction Générale